

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXVII

BEAUCEVILLE — MARS 1921

No 3

LA SEIGNEURIE DE BELLECHASSE OU BERTHIER

Ce qu'on appelait seigneurie de Bellechasse dans les premiers temps du régime français c'est l'étendue de terre plus tard connue sous le nom de Berthier-en-bas.

Bellechasse fut une des premières seigneuries concédées dans la Nouvelle-France. C'est le 28 mars 1637 que les Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France concédèrent cette seigneurie au célèbre truchement ou interprète Nicolas Marsolet. La concession devait avoir un quart de lieue de front le long du Saint-Laurent sur une lieue et demie de profondeur, à prendre à main gauche, c'est-à-dire à l'est du ruisseau de Bellechasse.

Marsolet fut mis en possession de sa seigneurie le 6 octobre 1637 par M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France, en présence des sieurs Jean Bourdon, Pierre Leroux et Jean Nicolet. Le procès-verbal de cette mise en possession a été conservé. Il dit :

“ Nous, Charles Huault de Montmagny, lieutenant pour le Roy à Québecq et en toutte l'ettendue du fleuve St-Laurent dit la Nouvelle-France, en vertu d'un mandement de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France du vingt-huitième mars mil six cent trente sept

de bornes et limites d'une concession faite par Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France au profit de Nicolas Marsollet, truchement des Français auprès des sauvages du lieu de la Nouvelle-France, d'un quart de lieue de terre d'estendue le long du fleuve St-Laurent, sur lieue et demie de proffondeur, nous nous sommes transporté proche du ruisseau nommé le Ruisseau de belle chasse, assisté du sieur Bourdon, ingénieur et arpenteur du pais de la Nouvelle-France, du sr. Jean Nicollet, de Pierre Le Roux, et de Nicolas Fauvel, tesmoins sousignés, et là sommes descendus à terre du costé main gauche en montant le dit ruisseau de belle chasse et avons mis le d. Marsollet en possession réelle et actuelle d'un quart lieue de terre d'estendue le long du d. fleuve St-Laurent sur lieue et demye de proffondeur et avons borné du costé du sorouest du d. ruisseau de belle chasse et du costé du nord-est d'un érable au pied duquel nous nous sommes pareillement transportés et là avons fait enfouir une pierre avecq des briques et sur le d. arbre fait... une croix par le d. sieur Bourdon pour servir de... en présence des d. tesmoins le sixième jour d'octobre mil six cent trente sept" (1).

Marsollet n'habita jamais sa seigneurie. Les intérêts qu'il avait ailleurs, ses ambassades fréquentes auprès des différentes tribus sauvages qui peuplaient alors la Nouvelle-France ne lui laissaient pas assez de loisirs pour s'occuper de défricher ou de peupler ce beau domaine. Aussi pendant les trente-deux ans qu'il le garda il n'y fut pas fait une seule concession de terre. Si les autorités de la colonie avaient voulu se prévaloir de leurs droits elles auraient fort bien pu lui enlever sa seigneurie (2).

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon accordait au sieur Berthier, capitaine d'une compagnie d'infanterie au

(1) Ce procès-verbal est conservé aux Archives Judiciaires de Québec, dans le greffe du notaire Guitet.

(2) Sur Nicolas Marsollet, premier seigneur de Bellechasse, on peut consulter une étude de M. Benjamin Sulte, dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, année 1882-1883, p. 56.

régiment de Carignan, "la quantité de deux lieues de terre de front sur pareille profondeur, à prendre sur le fleuve St-Laurent depuis l'anse de Bellechasse incluse, tirant vers la rivière du Sud, icelle non comprise..." (3).

Comme la concession accordée à M. de Berthier empiétait sur la seigneurie donnée à Marsolet le 28 mars 1637, celui-ci, le 15 novembre 1672, signa un acte de démission en faveur de M. Berthier (4).

M. de Berthier décéda dans sa seigneurie de Berthier en décembre 1708 (5). De son mariage avec Marie Le-Gardeur de Tilly il avait eu trois enfants. Sa femme et ses enfants étaient morts avant lui. Son fils, Alexandre de Berthier, sieur de Villemur, marié le 4 octobre 1702 avec Françoise Viennay-Pachot, était mort trois mois après son mariage.

M. de Berthier estimait beaucoup sa bru. Neuf mois après la mort de son fils, le 13 juillet 1703, il lui faisait donation de sa seigneurie de Berthier et "de tous et chacun les biens tant mobiliers qu'immobiliers qu'il avait et qu'il pourrait avoir cy-après en toute l'étendue du Canada, en quelques lieux qu'ils se puissent trouver et de quelques espèces, qualité, prix et valeur qu'ils se trouveraient". Il prenait la peine de déclarer qu'il faisait cette donation à la jeune veuve "pour l'amitié qu'il lui portait, en considération du mariage qu'elle avait solennisé avec le feu sieur de Villemur son fils et pour lui donner les moyens de vivre plus honorablement et commodément dans l'état de vie qu'elle voudrait choisir" (6).

La veuve Berthier de Villemur se maria, le 4 avril 1712, à Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville, enseigne dans les troupes du détachement de la marine.

(3) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 109.

(4) Cet acte, reçu par le notaire Duquet, ne se trouve plus dans son greffe conservé aux Archives Judiciaires de Québec.

(5) Sur M. de Berthier, deuxième seigneur de Bellechasse ou Berthier, on peut consulter la brochure de M. Régis Roy: **Les deux capitaines de Berthier.**

(6) Acte de donation devant Chambalon, notaire à Québec, le 13 juillet 1703.

M. des Bergères de Rigauville qui était un bon militaire était aussi un administrateur habile. Il attira dans la seigneurie de sa femme plusieurs colons et fit beaucoup pour en augmenter les revenus.

Le 4 août 1724, M. des Bergères de Rigauville rendait devant l'intendant Bégon, au nom de sa femme, la foi et hommage qu'elle devait au roi en vertu de sa concession (7).

Quatre jours plus tard, le 8 août 1724, M. des Bergères de Rigauville remettait son aveu et dénombrement au même intendant. Cette pièce nous apprend que le *domaine* de la seigneurie de Bellechasse ou Berthier était de six arpents et demi de front sur soixante arpents de profondeur. Le manoir seigneurial était une bâtisse de pièces sur pièces solée de pierres, de quarante-deux pieds de long sur dix-huit de large. La maison du fermier avait vingt pieds de long sur dix-huit de large. Puis venaient la boulangerie, de 16 pieds sur 12; la grange, de 50 pieds sur 20; l'étable, de 25 pieds sur 18; l'écurie avec au-dessus un colombier, de 12 pieds sur 10; un autre bâtiment pour les volailles, de 10 pieds en carré; trente arpents du domaine étaient en terre labourable et trois arpents en prairie.

Sur le bord du fleuve étaient établis les habitants suivants: Jean Pruneau, Jean Lacombe, Pierre Lacombe, Pierre Blais, Jean-Baptiste Blais, Etienne Lamy, les enfants de feu Jean Guillemet, Jean Fradet, Jean Provençal, Claude Gendron, Robert Vermet, les enfants de René Emond, Nicolas Bouchard, François Buteau, François Lacroix, Pierre-Mercier, François Lacroix, Jean Mercier, Jean Boucher, Pierre Blais, Paschal Mercier, Jacques Beaudoin, Marc Beaudoin, Michel Chartier, Pierre Lavoie, les héritiers de Jean Pruneau, Pierre Buteau, Jean Blais, les enfants de Jean Guillemette, la veuve Guignard, Gabriel Bilodeau, Ignace Bouchard, Jacques Bilodeau, Jean Boutin fils, Jean Boutin père, la veuve Louis Beaudoin,

(7) Fois et hommages, cahier 2e, folio 109.

Antoine Bilodeau, Antoine Blais, Jean Nadeau, Joseph Lemieux, Guillaume Lemieux, la veuve Bazin.

Au second rang qu'on nommait la côte de Saint-Blaise les habitants suivants étaient établis: Simon Fournier, Jean-Baptiste Rousseau, Adrien Leclere, Martin Rousseau, Jacques Talbot, Michel Harbour, Augustin Malboeuf, Alexandre Mercier, Pierre Morin fils, Pierre Morin père, Pierre Godin, Noël Malboeuf, Jacques Picard, la veuve Joseph Fortin, Guillaume Lemieux fils, Pierre Boulet, Jacques Boulet, Joseph Boulet, Julien Mercier, Jean Mercier, Louis Fortin, Pierre Guiniard, la veuve Augustin Guiniard, François Maurice, Jean Boutin fils, Jean Boutin père, Louis Beaudoin, Pierre Beaudoin, Joseph Beaudoin, Joseph Lessard, Etienne Morel, Pierre Poulin, Joseph Poulin.

Au troisième rang nommé la côte Sainte-Marie on comptait Antoine Morin, Simon Fournier, Michel Chiasson, Joseph Malboeuf, Daniel Frejot, Guillaume Rouleau, Pierre Godin fils, Jacques Daniau père, Jacques Daniau fils, la veuve de Montéléon, Pierre Garant, Louis Destroismaisons, Charles Chartier, Pierre Buteau fils, Jean Boulet, Barthélemi Grognet, Jacques Daniau, Simon Talbot, Jacques Talbot, Joseph Talbot, Timothée Paré, Prisque Poulin (8).

M. des Bergères de Rigauville décéda dans la seigneurie de Berthier le 11 juillet 1739. Sa veuve décéda à Québec dix ans plus tard, le 9 décembre 1749 (9).

La seigneurie de Bellechasse ou Berthier passa alors au fils aîné de Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville et de Françoise Viennay-Pachot.

Jean-Baptiste-Marie des Bergères de Rigauville, né à Berthier le 28 octobre 1720, fut officier dans les troupes du détachement de la marine. Après la conquête, lors de la révolte des sauvages de l'Ouest, M. de Rigauville fut

(8) Aveux et dénombremments, cahier 1, folio 296.

(9) Sur M. des Bergères de Rigauville, troisième seigneur de Bellechasse ou Berthier, consulter notre brochure *La famille des Bergères de Rigauville*.

mis à la tête des volontaires canadiens-français avec le grade de major.

Plus tard, en 1775, le gouverneur Carleton récompensa M. de Rigauville de sa fidélité à la couronne d'Angleterre en l'appelant au Conseil législatif.

Lors de l'invasion américaine de 1775, M. de Rigauville reprit les armes. On le trouve parmi les défenseurs du fort Saint-Jean. Fait prisonnier à Verchères par les Bastonnais dans l'hiver de 1775, il fut amené en captivité aux Etats-Unis et mourut à Bristol, Pennsylvanie, le 30 octobre 1776.

L'honorable M. de Rigauville s'était marié deux fois mais n'avait eu qu'un enfant mort au berceau (10).

A la mort de l'honorable M. de Rigauville, la seigneurie de Bellechasse ou Berthier passa à son frère cadet, l'abbé Charles-Régis des Bergères de Rigauville, chapelain de l'Hôpital-Général de Québec.

Ce saint prêtre a justement été appelé le second fondateur de l'Hôpital-Général de Québec. C'est lui qui, lors des batailles du 13 septembre 1759 et du 28 avril 1760, donna les secours de la religion aux nombreux officiers et soldats blessés qui furent transportés dans cette maison. C'est aussi M. de Rigauville qui bénit les fosses des deux cents et quelques héros français et canadiens qui furent inhumés dans le petit cimetière de l'Hôpital-Général.

L'abbé des Bergères de Rigauville décéda à Québec le 24 décembre 1780. Par son testament reçu devant les notaires Berthelot d'Artigny et Jean-Antoine Panet le 24 juin 1780, il avait légué sa seigneurie de Berthier à l'Hôpital-Général de Québec. Prévoyant sans doute que son testament serait attaqué par des parents éloignés mécontents de ne pas mettre la main sur ce bel apanage, il expliquait les raisons de ce don à l'Hôpital-Général :

“1o—La seigneurie que je possède n'étant point venue

(10) Sur M. de Rigauville, consulter la brochure déjà citée, *La famille des Bergères de Rigauville*.

à ma mère par héritage, mais par pur don de la part d'un étranger avant son mariage avec feu mon père... je ne dois donc rien à mes parents du côté de mon père. D'ailleurs, il n'y en a qu'un dans le pays, et il a trois mille livres de rente.

“20—Mes vrais héritiers selon la loi, du côté de ma mère, ne sont pas régnicoles pour moi; ils sont en Europe où ils ont toujours été; ils sont issus d'un premier mariage du père de ma mère, contracté à Laroche, et dont il a eu un fils...

“30—Les parents que j'ai en Canada sont à leur aise... à l'exception d'une cousine germaine de ma mère (Madeleine de L'Estringuan de Saint-Martin), fort âgée, dont j'ai soin, et d'une issue de germain (Angélique Rouer de Villeray), à qui je procure depuis trois ans quelques secours, et qui a bon nombre de parents du côté de monsieur son père, plusieurs riches, et d'autres plus à l'aise que moi.

.....
“Ces observations faites, ne puis-je pas en conscience profiter du privilège de la loi anglaise qui donne toute liberté en fait de testament? Ne puis-je pas faire mes légataires universelles la communauté de l'Hôpital-Général, près de Québec, afin de les aider à soutenir l'oeuvre à laquelle leur illustre fondateur Mgr de Saint-Vallier les a destinées...

“Mettant mon testament sous la protection de la loi anglaise, je supplie le gouvernement de faire attention: 1o Que la seigneurie de Berthier, qui seule forme mon immeuble, n'est pas d'un objet bien considérable; partagée entre tous mes parents du Canada seulement, elle n'augmenterait pas leur fortune sensiblement; 2o Que ce legs accordé à cette pauvre maison ne devrait pas être regardé comme une nouvelle acquisition, mais comme un faible remplacement de la belle seigneurie de Saint-Vallier... le double plus forte en concessions, et, par conséquent,

en rentes foncières... laquelle faisait et formait le principal objet de la fondation de l'Hôpital-Général, et qu'il a été obligé de vendre à vil prix pour satisfaire à des dettes que la charité et la bonne foi lui avaient fait contracter pour les malades français en 1759 et 1760, dont il ne lui a été tenu compte par la cour de France que du quart...

..... (11)

Une parente de l'abbé des Bergères de Rigauville, madame d'Albergati-Vezza, contesta à deux reprises son testament devant les tribunaux, mais, chaque fois, le 30 juillet 1785 puis le 3 juillet 1786, ceux-ci renvoyèrent son action en la condamnant à payer tous les frais.

L'annaliste de l'Hôpital-Général de Québec fait de façon fort intéressante l'histoire de ces deux procès :

“Enfin, au mois d'avril 1785, madame d'Albergati fit savoir par lettre à notre révérende mère Thérèse de Jésus qu'elle croyait se devoir à elle-même de faire valoir ses prétentions sur les biens de feu messire de Rigauville, son parent, et que les cours de justice en décideraient.

“Certes une pareille nouvelle n'était rien moins qu'agréable; mais il ne pouvait être question de céder devant l'orage; c'eût été sacrifier les intérêts essentiels de la communauté, peut-être même compromettre son existence. Quelque juste éloignement qu'eussent nos mères pour toute poursuite judiciaire, elles en prirent bravement leur parti cette fois, se confiant dans le secours de Dieu et dans la justice de leur cause, et l'affaire fut portée devant les tribunaux. Le docteur Mabane se montra, dans cette occasion, comme toujours, un ami plein de zèle. Il sut inspirer ses sentiments à M. Gray, avocat, qu'il choisit pour défendre les intérêts des religieuses, et la cour rendit sa sentence en leur faveur le 30 juillet.

“Madame d'Albergati cependant ne se tint pas pour vaincue, et elle se décida à intenter une nouvelle action. En annonçant aux religieuses qu'elles allaient subir un

(11) Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec, p. 441.

second procès, le docteur Mabane s'empessa de les rassurer; c'est ce que fit également M. Gray, et tous deux leur donnèrent de précieux conseils sur la manière dont elles devaient agir dans une affaire de cette conséquence. Nos mères, comme on peut le penser, attendaient de Dieu seul leur principal appui. Elles commencèrent aussitôt une neuvaine en l'honneur du Saint Coeur de Marie. Neuf longs mois se passèrent dans des alternatives de crainte et d'espérance. Enfin, arriva le jour où le jugement devait être rendu; c'était le 3 juillet 1786. Pendant les heures de la matinée, plus ardentes que jamais furent les supplications adressées au ciel; chacune demandait surtout une parfaite résignation à la volonté de Dieu, quelle que dût être la sentence.

“Soudain, disent nos annales, nous aperçûmes un cabriolet qui venait avec une célérité telle qu'à chaque instant la poussière en dérobaît la vue. Après quelques minutes d'attente, nous vîmes arriver M. Cugnet, un de nos avocats, nous annonçant avec joie que tout était en notre faveur... Un envoyé du docteur Mabane, qui se flattait d'être le premier porteur de la bonne nouvelle, suivit de près MM. Cugnet et Gray, et alternativement, toute l'après-midi, plusieurs amis se succédèrent pour nous féliciter de cet heureux succès. Ayant témoigné notre juste reconnaissance à tant de personnes si dévouées à notre cause, nous satisfîmes l'impatience qui nous pressait d'aller rendre gloire à notre divin Sauveur, par le chant du *Te Deum*. Puis, désirant laisser un monument perpétuel de cette assistance de Dieu sur notre maison et de la protection visible de la Reine du Ciel, nous promîmes, avec l'agrément des supérieurs majeurs, d'en célébrer chaque année le jour anniversaire par un salut à l'autel du Saint-Coeur de Marie.”

Le 8 juillet 1813, les Dames de l'Hôpital-Général baillaient, cédaient, quittaient, transportaient et délaissaient, à titre de rente emphithéotique pour vingt-neuf années, qui devaient finir en 1842, à Claude Dénéchaud,

député de la haute-ville de Québec, et juge de paix de Sa Majesté, le fief et seigneurie de Bellechasse ou Berthier-en-bas. M. Dénéchaud s'engageait, entr'autres choses, à reconstruire le moulin banal, à fournir aux Dames de l'Hôpital-Général, chaque année, quatre-cent-cinquante minots de bon blé loyal et marchand et à payer une rente annuelle de soixante-deux livres dix chelins, cours actuel de la Province (12).

M. Dénéchaud passait alors pour un des négociants les plus riches du Canada. Il remplit toutes les conditions de son bail emphithéotique et fit même plus. Il s'établit avec sa famille à Berthier et le manoir devint le rendez-vous de ses nombreux amis. Mais les mauvaises années vinrent et lorsque le seigneur Claude Dénéchaud décéda au manoir de Berthier le 30 octobre 1836, la plus grande partie de sa fortune était disparue et avec elle les amis des beaux jours.

Le 1er décembre 1836, Adélaïde Gauvreau, veuve de Claude Dénéchaud, venait en arrangements avec les Dames de l'Hôpital-Général pour continuer le bail de la seigneurie de Bellechasse ou Berthier aux mêmes conditions qu'elles avaient faites à son mari (13).

Mais les revenus de madame Dénéchaud n'étaient pas assez considérables pour continuer le même train de vie qu'avait mené son mari, et, le 28 juin 1838, les Dames de l'Hôpital-Général reprenaient leur seigneurie (14). Cette fois, elles la gardèrent jusqu'à la fin du régime seigneurial au Canada.

P.-G. R.

(12) Bail devant Planté, notaire à Québec, le 8 juillet 1813.

(13) Acte devant A.-A. Parant, notaire à Québec, 1er décembre 1836.

(14) Acte devant A.-A. Parant, notaire à Québec, 28 juin 1838.

LES MEDECINS, CHIRURGIENS ET APO- THICAIRES DE MONTREAL, DE 1701 A 1760

Aux notes précédemment publiées dans le *Bulletin*, sur les chirurgiens de Montréal au dix-septième siècle, il nous est possible d'ajouter les suivantes qui renseignent sur les médecins, chirurgiens et apothicaires qui ont exercé leur art dans la région de Montréal depuis 1701 jusqu'à 1760.

1701-1742 — *Claude Le Boiteux de Saint-Olive*. Né en 1676, fils d'un apothicaire du diocèse de Vienne, en Dauphiné, le sieur de Saint-Olive fut plutôt apothicaire que chirurgien, à Montréal. Cependant, on lui donne les deux titres. Il épousa, d'abord, Marie-Anne Lenoir, à Lachine, en 1701, puis Madeleine Nafrechoux, à Montréal, en 1716. Son existence fut mouvementée. Soit qu'il fut âpre au gain ou sarcastique, soit qu'il fut fantasque ou grincheux, il s'attira la haine de bien des gens. Aussi, a-t-il traduit devant les tribunaux des inculpés de toutes les classes qui l'avaient roué de coups. Nous en avons cité un cas entre autres dans le *Bulletin* de 1916, p. 46. Ce curieux personnage décéda en juillet 1740. Il avait un sceau armorié, écartelé, de belle apparence, mais qu'il est impossible de blasonner parce que l'empreinte que nous en avons est trop réduite.

1705 — ... *Baudau*. Chirurgien-major, à Montréal. Le 7 septembre, il signe, pour le tribunal, un rapport établissant qu'il a visité le nommé Jean de Tard (ou du Tartre) dit Laverdure, soldat de M. de Ramezay, qu'il a trouvé "blessé d'un coup d'épée qui prend de l'hipocondre gauche et sort vers les lombes de même côté. Je croy (le blessé) en danger de mort".

Et il affixe un sceau composé d'un monogramme compliqué surmonté d'un collier de perles.

C'est en voulant porter secours à un compagnon, le soldat Pierre Pallardier dit la Marine, malmené à coups de canne par les frères Robert de la Morandière, que du Tartre fut blessé.

1712 — *Henri Belisle-Levasseur*. Ce chirurgien est témoin dans

deux actes du notaire Senet, le 28 janvier 1729, et il demeure alors à la Pointe-aux-Trembles. Le dictionnaire Tanguay nous informe qu'il était fils d'un "droguiste" de France et qu'il se maria trois fois. En premier lieu, à Québec, en 1690; ensuite, à Champlain, en 1705; enfin, à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 25 août 1712 où il convole avec Jeanne Archambault. Il finit ses jours à cet endroit au mois de septembre 1740. L'acte de sépulture lui accorde "environ cent ans". La veuve était sans doute (!) beaucoup plus jeune que le défunt, car elle se remaria après neuf ans de viduité avec un nommé Maurice Lapron.

1712 — *Joseph Benoit*. Né en 1672 et originaire de Fourrière en Gatinois, il dut venir au pays avec femme et enfants. En tout cas, il était à Montréal en 1712 et y fit baptiser son fils Claude dont il est question ci-après. Il prenait d'ordinaire le titre de chirurgien-major et parfois celui de "médecin de Sa Majesté".

Le sieur Benoit figure sur la liste des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu entre les années 1715 et 1726 seulement, mais il ne paraît avoir cessé de pratiquer que quelques mois avant sa mort, survenue en novembre 1742.

Au mois de juillet 1717, il eut un procès curieux avec cet avocat, Lanouillier de Boisclair, qui inaugura le service postal en ce pays et qui fut grand voyer de la Nouvelle-France.

Le docteur Benoit, dont l'abbé Faillon fait des éloges dans sa *Vie de Mlle Mance* (II, 202), avait sa résidence rue Notre-Dame, tout près du château de Ramezay.

Sur quelques-uns de ses rapports il apposait un sceau armorié qu'on ne peut blasonner parce que l'empreinte n'en est pas très nette. On n'y peut distinguer que ceci: un cygne nageant surmonté d'une étoile. Au-dessus est une devise en demi-cercle dont on n'a que les premières et les dernières lettres. (Documents judiciaires, 19 juin 1722.)

1718 — *Pierre Puibarau, sieur de Maisonneuve*. Il naquit à Boucherville en 1684. Sa mère étant devenue veuve épousa, en 1688, le chirurgien Tailhandier et l'enfant du premier mariage adopta la profession de son beau-père. Puibarau épousa, à Montréal, en 1712, Marie-Catherine Lorin. Il est gratifié du titre de chirurgien, à Montréal, le 10 décembre 1718. Sans doute, il exerçait son art depuis quelque temps. A partir de 1725, il eut sa demeure sur la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice), vis-à-vis la rue de Bresoles, et c'est là qu'il décéda en

novembre 1757. Nous avons publié dans le *Bulletin* un de ses comptes datant des années 1734 et 1735. Pas n'est besoin d'ajouter que, malgré son nom territorial, qu'il n'a rien de commun avec la famille Chomedey de Maisonneuve. Il avait un sceau (document du 10 décembre 1718) dans lequel on n'aperçoit qu'une colombe.

1724 — *Timothée Silvain*. Ce médecin irlandais, dont le vrai nom Timothy Sullivan se transforma avec le temps et le milieu en celui de Timothée Silvain, d'allure plus française, aurait débarqué sur nos rives vers 1718. Il épousa, en 1720, Marie-Renée Gautier de Varennes, veuve de Christophe Dufrost de la Jemmeraye et mère de la vénérable soeur Youville. De ce fait, les historiens l'ont traité avec une déférence marquée. Mais le bibliothécaire de Saint-Sulpice, M. Fauteux, a cru le moment venu de dire toute la vérité, dans une biographie copieuse, bien documentée et que l'on peut lire dans le *Bulletin* de 1917, pp. 303 et suiv. Il nous suffit donc de noter ici que ce personnage, fils d'un médecin de Cork, se cherchant une occupation en ce pays, songea à celle de son père et qu'à l'aide d'influence il décrocha un brevet de médecin le 7 mars 1724. Par là, il était autorisé à pratiquer à Montréal, "sous les ordres du sieur Sarrazin, médecin du roi, à Québec".

Silvain fut un emporté "qui eut souvent maille à partir avec la justice, mais à l'encontre de Saint-Olive, qui eut toujours gain de cause parce qu'il se faisait rosser, Silvain fut "maintes fois condamné à payer des dommages" parce qu'il était l'agresseur.

Le sieur Silvain est porté sur la liste des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu durant les années 1725 à 1730. Il décéda au mois de juin 1749.

1727 — *Joseph Istre*. Originaire de l'Auvergne, le sieur Istre épousa, à Montréal, le 19 octobre 1727, Elisabeth, fille du chirurgien Forestier. On trouve plusieurs de ses rapports dans les archives, entre 1731 et 1733. Ensuite, il quitta notre région, car lorsqu'il vend sa maison à Montréal (Blanzay, 19 janvier 1755), il demeurait à Lachesnaie.

A sa mort, survenue au mois d'avril 1760, il était rendu à Terrebonne.

1729 — *Jacques Perreau*. Fils d'un chirurgien du diocèse d'Auxerre, en Bourgogne, il épousa Marie-Elisabeth Navers, à Château-Richer, en 1724. Il était rendu à Lachesnaie, dès 1726, et paraît y avoir demeuré jusqu'à sa mort, en 1754. Au cours de l'année 1729, il eut quelques difficultés au sujet de médicaments qu'il avait achetés de son confrère,

l'Irlandais Sullivan dit Silvain. La veuve Perreau vivait encore en 1775 et alors elle était sage-femme. (Tanguay, VI, 317.)

1730 — *Simon Lafond*. Fils d'un chirurgien de Saint-Martin-les-bois, diocèse de Bordeaux, il fut, en la Nouvelle-France, soldat et chirurgien. Lafond épousa Marie-Anne Lamothe, à Montréal, le 7 janvier 1738. D'après les archives de l'Hôtel-Dieu, il aurait exercé sa profession dans cet hôpital entre 1730 et 1746. De 1750 à 1754, il est à la Pointe-aux-Trembles. Enfin, un acte du notaire de Courville nous apprend qu'il était rendu à Saint-Denis-sur-Richelieu, en 1764.

1733 — *J.-B. Fernand Spagniolini*. Né à Rome en 1704, ce chirurgien italien dut venir au pays avec les troupes vers 1732. L'année suivante, il contracta un premier mariage à Chambly. En 1737, il se remaria à Boucherville; enfin, en 1745, au même endroit, il épouse Françoise Boucher de Niverville. Ce "médecin-chirurgien" semble avoir pratiqué sans interruption au sud de Montréal. Il est mort à Boucherville, au mois de février 1764.

1740 — *Charles-Joseph-Alexandre-Ferdinand de Feltz* qui vécut à Montréal de 1740 à 1760, au moins, et qui, pendant les quinze dernières années, figura sur le rôle des professionnels de l'Hôtel-Dieu, était originaire de Rabstat, Autriche. Le 4 novembre 1741, il épouse, à Québec, Ursule Aubert qui décède, à Montréal, en 1756. Quelques mois après, le 16 février 1757, il convole, à Lachine, avec demoiselle Cécile Gosselin. (Tanguay, III, 270.)

Feltz prenait le titre de *chirurgien-major des hôpitaux*. Il demeurait rue Notre-Dame, côté nord, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Gabriel. Sa profession ne lui fit pas négliger les affaires: il acquit, dans le faubourg Saint-Laurent, une terre qu'il morcela et dont il vendit les emplacements en 1754 et après.

1741 — *Olivier Durocher*. Par son contrat de mariage (Simonnet, 16 septembre, 1741), on voit que ce chirurgien, né en 1716, était fils d'un "marchand drappier, privilégié du Roy", de la ville et évêché d'Angers. A la rédaction du document, deux de ses confrères sont présents: Claude Benoist, chirurgien-major de la garnison, et Pierre Puibarau, "maître chirurgien de l'Hôtel-Dieu". Quelques jours après, le 25 septembre, le sieur Durocher épousait Thérèse Juillet. Il demeurait alors à la Pointe-Claire.

171 — *Claude Benoit*. Fils de Joseph Benoit, médecin, et de Anne Berthier, il naquit à Montréal en 1712 et épousa, au même endroit, le 15 janvier 1742, Thérèse Baby. Son père, qui aurait cessé d'exercer en 1741, paraît lui avoir laissé sa charge de chirurgien-major. Il avait acquis des propriétés, dans sa ville natale, mais il vend le tout en 1754 et semble s'éloigner, du moins nous cessons de voir son nom.

1753 — *Charles Doullon Desmarets*. Nous avons déjà parlé de ce notaire-chirurgien dans le *Bulletin* de 1920, p. 157.

1755 — *Augustin Viger*. L'étude du notaire Danré de Blanzly nous informe que ce chirurgien vivait à Montréal, rue Saint-Paul, au mois de mai 1755. Il était encore dans la même ville, au mois de novembre 1757, car alors il dépose une plainte contre son "domestique anglais Farel" qui l'a volé. Après le départ du sieur Guiton de Monrepos qui fut juge, à Montréal de 1741 à 1760, le chirurgien Viger fut chargé de l'administration des biens de l'absent. L'on voit dans l'étude du notaire Panet, à la date du 4 août 1763, un intéressant règlement de sa gestion.

1756 — *Louis-Nicolas Landriaux*. Originaire de la ville de Luçon, en Poitou, le sieur Landriaux se maria au fort Saint-Frédéric, où il était de la garnison, car c'est là que le père récollet Didace Cliche, missionnaire, dresse son contrat de mariage avec Marie-Anne Prudhomme, le 7 juin 1756. Après l'abandon du fort, Landriaux vint demeurer à Montréal et nous constatons, par un acte du notaire de Courville, daté du 4 août 1773, qu'il était, à ce moment, "chirurgien en chef de l'hôpital général de Montréal". Evidemment, il doit s'agir de l'hôpital des Soeurs grises, non de l'Hôtel-Dieu. Landriaux était encore à Montréal en 1777. Nous perdons ensuite sa trace. Sans doute, il est l'ancêtre des familles Landriault que l'on trouve maintenant dans le comté de Prescott et dans la ville d'Ottawa.

1757 — *Honoré-Maur Bonnefoy*. Il exerçait son art à l'île Jésus, en 1757, d'après un acte de Danré de Blanzly, du 14 février. Mgr Tanguay, au deuxième volume de son dictionnaire, note qu'il le trouve à Lachesnaie, le 5 juin 1766 et qu'il était alors marié à Louise Poulin.

1757 — *Philippe-Jean-Jacques Laboissière dit Luandre*. Il était originaire de Saint-Corentin, en Bretagne. Il épouse, à Montréal, le 23 mai 1757, Marie-Amable Viger. On dit qu'il fut attaché à l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1763. Ensuite, il alla probablement résider à la campagne, car

sa femme décède à Saint-Henri de Mascouche en 1764 et lui-même est signalé à la Pointe-aux-Trembles de Québec, en 1767.

1759 — *Dominique Mondelet*. Soldat et chirurgien. Il épousa à Québec, en 1759, une demoiselle Hains et il alla vivre dans la région de Chambly. En 1764, il est négociant dans la seigneurie de Cournoyer. (Etude de Courville, 17 juin 1764.)

C'est Pancêtre des juges Mondelet qui jouent un rôle dans l'histoire de Montréal.

1760 — *J.-B. Jobert*. Le 4 février 1760, Jobert, chirurgien de la flute du roi *La Marie*, épouse, à Montréal, Charlotte Larchevêque. Il était fils d'un chirurgien de la paroisse Saint-Martin, diocèse de Langres. (Tanguay, *A travers les registres*, p. 176.) Nous ignorons s'il a demeuré parmi nous.

1760 — *Louis Ceuillier Lafourcade*. Natif de la paroisse de Rabastin, diocèse de Tarbes, province de Gascogne, et probablement soldat, il décida de rester au pays, après la conquête. Le 26 novembre 1760, il faisait dresser son contrat de mariage, à Saint-Ours, par André Laurent, capitaine de la paroisse, "n'y ayant pas de notaire disponible". La future se nommait Catherine Arpain et elle n'avait que 19 ans. Quelques mois plus tard, le mariage étant célébré, le chirurgien déposait son contrat chez le notaire de Courville, à l'Assomption. Il portait d'ordinaire le nom de Lafourcade.

E.-Z. MASSICOTTE

ANGOVILLE

M. de Saffray de Mézy, gouverneur de 1663 à 1665, était originaire de Caen. En 1664, Ferland mentionne le sieur d'Angoville, major de la garnison du fort St-Louis, c'est-à-dire des gardes du gouverneur. Cet homme était aussi de Caen et il avait dû accompagner au Canada son compatriote. Angoville n'est qu'un surnom à la mode de l'époque. Connait-on le nom véritable du major ? Figurerait-il dans l'un des actes ou documents notariés ou autres déposés à Québec ? Après le décès du gouverneur, M. d'Angoville serait-il retourné au pays natal ? En 1666 et 1667 dans la recherche de la noblesse pour la généralité de Caen, deux familles connues sous ce titre maintiennent leur qualité: François de Clamorgan, écuyer, sieur d'Angoville, âgé de 45 ans, marié à Léonore Le Mennicier, demeurant à Angoville, et Antoine Mauvoisin, écuyer, sieur d'Angoville, demeurant à Banville, marié à Françoise de Montenay, en 1654. Lequel des deux a été major de Québec ?

LES HABITANTS DE LA VILLE DE QUEBEC EN 1769-1770

Les ramoneurs de cheminées! quels intéressants personnages, direz-vous. Mais, oui, ce sont de très intéressantes personnes, qui ont, sans s'en douter, contribué à conserver des sources d'histoire qui auraient été perdues sans eux. Ne vous récriez pas, ami lecteur. Je vais vous prouver leurs hauts faits d'armes, surtout durant les premières années du régime anglais, quand les recensements étaient plutôt espacés.

Ainsi, le chef des ramoneurs de la ville de Québec dressait, tous les ans, une liste des habitants de la capitale indiquant ceux qui avaient payé pour son travail, en tout ou en partie, ainsi que ceux qui, trop pauvres, n'avaient pu le faire. Le gouvernement payait pour ces derniers. Ce rapport est donc un vrai *directory*, ou un bottin, si vous préférez le mot.

Le rapport suivant du ramoneur des cheminées de la ville de Québec pour 1769-1770 nous donne les noms d'à peu près tous les propriétaires et locataires de la vieille capitale à cette époque éloignée.

F.-J. AUDET

1769-1770

Rues

Alary, Charles	St-François
Alary, Veuve	St-François
Allés, J.-Bte	Champlain
Allsopp, George	Buade
Amelot, Jacques	Ste-Famille
Amiot, Charles	Champlain
Amiot, Veuve	St-Pierre
Amyot, François	Laval
Amyot, Jean-Baptiste	Sault-au-Matelot
Arbot, Capitaine	du Rempart
Arial, Jean	Côte de la Montagne
Arret, Servant	Champlain
Aubry, Louis	Côte de la Montagne

Audy, Pierre	St-Georges
Babineau, Marianne	Sault-au-Matelot
Babineau, René	Champlain
Baby,	St-Pierre
Badeau, Pierre	St-François
Baillargé,	Sault-au-Matelot
Baird, John	Notre-Dame
Baril dit Namur, Joseph	Champlain
Basler, François	Champlain
Beaurivage, Veuve	Notre-Dame
Bell, William	Côte de la Montagne
Belleville, Jean-Baptiste	Ste-Famille
Berger, Jean	Ste-Famille
Bernard, André	Laval
Bernard, Jean	Notre-Dame
Bernier, Louis	Sault-au-Matelot
Berthelot,	Buade
Bertin, maître d'école	Buade
Bertrand, Nicolas	du Rempart
Bigné, Jean	Laval
Birgeas,	Côte de la Montagne
Bistodeau, Antoine	St-Pierre
Blackmore,	du Rempart
Blair, Docteur	Ste-Famille
Blette, François	Champlain
Blondin, Jean	Sault-au-Matelot
Blouin, Gabriel	Notre-Dame
Blowe, Samuel	Champlain
Boilvin, Ive	Champlain
Boisseau, père	St-Pierre
Boisseau, fils	St-Pierre
Boisvert, Pierre	Sault-au-Matelot
Bondfield, Aelem	St-Pierre
Bonhomme, Pierre	Laval
Boon, Henry	St-Pierre
Born, George	Sous-le-Fort
Barneuf, Pierre	Champlain
Boucher, Louis	Sault-au-Matelot

Boucher, Veuve	Sault-au-Matelot
Boucheaud, Michel	Du Fort
Boulogne, François	Notre-Dame
Bourbeau dit Carignan, Louis	Du Fort
Bourbon, Jacques	Ste-Famille
Bourg, Joseph	du Rempart
Bourguignon, François, fils	Sault-au-Matelot
Bourguignon, Louis	Sault-au-Matelot
Brassard, Jean-Baptiste	Ste-Famille
Brown et Gilmore	Buade
Brown, Andrew	Sault-au-Matelot
Bryan, Thomas	Champlain
Buchanan, John	Champlain
Caillé, Capitaine	du Rempart
Caillé, Henry	St-Georges
Calendar, William	Côte de la Montagne
Campbell, Lauchlin	St-Pierre
Campbell, William	Notre-Dame
Cameron, Jacques	Champlain
Cameron, Thomas	Champlain
Caron, Alexis	Sault-au-Matelot
Carrier, Charles	Champlain
Carrier, Pierre	Ste-Famille
Casgrain, Jean	Champlain
Castagnet, Veuve	Champlain
Chabot, Joseph	Sous-le-Fort
Chamard, Jean-Baptiste	Côte de la Montagne
Chamberlan, Pierre	Sault-au-Matelot
Chamoisseur, Jean Lees	Ste-Famille
Champagne, François	Champlain
Charlery, Michel	St-Georges
Charpentier, Jean	Du Fort
Chartier, Veuve	Champlain
Chauveau, Claude	Du Fort
Chênevert, Veuve	St-Georges
Chénier, Charles	Laval
Chevalier, René	Laval
Chèveries, Les demoiselles	Champlain

Chinique,	St-Pierre
Chisolm, John	Champlain
Chiquet, Ive, père	Champlain
Chiquet, Ive, fils	Champlain
Chrestien, la	Laval
Cirot, Michel	Champlain
Clesse, François	St-François
Cognac, Charles	Sault-au-Matlot
Cognac, Pierre	Sault-au-Matlot
Collet, Noël	St-François
Conefroy	Buade
Congrégation, Soeurs de la	St-Pierre
Conseil Exécutif—Chambre du—au Collège des Jésuites	Buade
Corante, Capitaine	du Rempart
Corneau, Veuve	Sault-au-Matlot
Cornud, Michel	Notre-Dame
Costé, Veuve	St-Pierre
Costé, Pierre	Sault-au-Matlot
Costen, John	Sous-le-Fort
Couest, Veuve	Champlain
Couteleau, Maurice	Laval
Couvreur, Jean-Pierre	Champlain
Cramasie, Jacques	Notre-Dame
Crawford	Ste-Famille
Crawford	St-Georges
Crépeau, Louis	Sault-au-Matlot
Créquy, Antoine	Sault-au-Matlot
Creste, Joseph	Champlain
Croix, N.	St-François
Cuenoud, Charles	Sault-au-Matlot
Culloch, Michael	Côte de la Montagne
Cureux, Antoine	Sault-au-Matlot
Curry, la femme du sergent	Côte de la Montagne
Dachat, Gilles	St-François
Dallaire, François	Champlain
Dalglis, John	Sault-au-Matlot
Daly, Charles	Buade

Daly, Charles	Notre-Dame
Daly, Jeremiah	St-Pierre
Damien, Etienne	Champlain
Damien, Jacques, fils	Sous-le-Fort
Damien, Veuve Jacques	Sous-le-Fort
Damien, Joseph	Sous-le-Fort
Decormier, Guillaume	Ste-Famille
Decroix	Ste-Famille
De Gaunes, Veuve	Champlain
Delettre dit Beaujour	Du Fort
Delisle, Veuve	Sault-au-Matelot
Delisle, Jean	Champlain
Deluga, Guillaume	Ste-Famille
Demitte, Veuve	St-Pierre
Demolier, Joachim	Champlain
Desaulniers, Beaubien	St-Pierre
Desbarats, Joseph	Sous-le-Fort
Descarreux, Antoine	Champlain
Descarreux, François	Champlain
Descarreux, Joseph	Sous-le-Fort
Descarreux, Joseph	St-François
Descarreux, Louis	Ste-Famille
Deslauriers, André	Sault-au-Matelot
Deslauriers, Pierre	Sault-au-Matelot
Desroches, François	Sous-le-Fort
Dimler, officier	St-Georges
Doiron, Alexis	Sault-au-Matelot
Donohue, John	Côte de la Montagne
Dornon, Veuve	Champlain
Dornon, Veuve	Sault-au-Matelot
Dorval, Veuve	Sault-au-Matelot
Dosque, Bernard-Sylvestre, prêtre, curé de la cathédrale	Ste-Famille
Doucet, Jean	Sous-le-Fort
Doucet, Veuve	Champlain
Douville, Jérémie	Sault-au-Matelot
Douville, Louis	Sault-au-Matelot

Drummond, Colin, deputy paymas- ter general	Buade, coll. des Jésuites
Dubarry, Dr	Sault-au-Matelot n-
Dubé, J.-Bte	Sault-au-Matelot
Dubois, Georges	St-François
Dubord, J.-Bte, père	Sault-au-Matelot
Dubord, J.-Bte, père	Sault-au-Matelot
Dubord, Noël	Sault-au-Matelot
Dubuit	Buade
Ducharme, Veuve Michel	Champlain
Duchesnaux, la Jacques	Ste-Famille
Dufau	St-Pierre
Duff, Capitaine	Buade
Dufour, J.-Bte	Notre-Dame
Dufresne, Veuve	Laval
Dufresne, Joseph	Sault-au-Matelot
Dumas, Alexis	Notre-Dame
Dumas, Joseph	Sault-au-Matelot
Dumas, Louis	Notre-Dame
Dumais, Thomas	Laval
Dumarque, François	Ste-Famille
Dupont, Veuve	Ste-Famille
Dupuis, Pierre, dit Catin St-Michel	Champlain
Duret, Charles	St-François
Durouvray, J.-Bte	Du Fort
Duval	Côte de la Montagne
Duval, Jacques	Champlain
Duval, Veuve Pierre	St-Georges
Duval, Veuve	Champlain
Edward, Dr	Buade
Emond, Pierre	St-François
Emond, Pierre	St-Georges
Falandriette, Bernard	St-Pierre
Farge, Jean	Ste-Famille
Fargus, Pierre	St-Pierre
Fargus, Pierre	Sault-au-Matelot
Farineau	Buade
Fenasse, Dominique	Sault-au-Matelot

Ferrière, François	Sault-au-Matelot
Fidler, soldat	Laval
Filion dit Champagne, Martin	Ste-Famille
Filteau, Joseph	Sault-au-Matelot
Finlay, Hugh, D'ty Postmaster gen'l for B.N.A.	Sault-au-Matelot
Fitzgerald, avocat	Buade
Fitzimmons	Notre-Dame
Flanigan, Jacques	Sault-au-Matelot
Forbes, William	Côte de la Montagne
Forbes, William	Notre-Dame
Fornellè, Veuve	Du Fort
Fortier, Vve Lacasse	Sault-au-Matelot
Fortier, Michel	St-Pierre
Forton, J.-Bte	Champlain
Forton, J.-Bte	Sous-le-Fort
François, Joseph	Champlain
Fraser, John	Buade
Fraser, Simon	Du Fort
Frémont, Louis	Sous-le-Fort
Fréros, Claude	Champlain
Gagné, Pierre, père	Champlain
Gagné, Pierre, père	Sault-au-Matelot
Gagné, Pierre, fils	Sault-au-Matelot
Gagnon, Vincent	Sault-au-Matelot
Garenne, Charles	Sault-au-Matelot
Gauvreau, Etienne	Du Fort
Génié, Honoré	Buade
Giffey	Sous-le-Fort
Gigou, François	Côte de la Montagne
Gigou, François	Du Fort
Gigou, Louis	Du Fort
Gigou, Thomas	Champlain
Girard, J.-Bte	Buade
Girard, Joseph	Du Rempart
Goupy, André	Sous-le-Fort
Goupy, André	Sault-au-Matelot
Graham, William	Buade

Gravel, Claude	Sault-au-Matelot
Giffard, François	Champlain
Grenet, Jean	Champlain
Guénet, Charles	Champlain
Guénet, Veuve	Sault-au-Matelot
Guernet, Louis-Charles	Notre-Dame
Guéreaux, Jacques	Buade
Guichot	Buade
Guignol dit Larose, Bernard	Buade
Guillemin	Ste-Famille
Halsted, John	Champlain
Hamel, André	St-François
Hay, Charles	St-Pierre
Hopkins, John	Buade
Hot, Claude	Champlain
Hot, Simon	Champlain
Huet, Joseph	St-Georges
Isbister	du Rempart
Jackson, Robert	Champlain
Jacquet, Jacques Compos	Champlain
Jean, Alexis	Sous-le-Fort
Jély, Veuve	Sault-au-Matelot
Jenkins, George	Buade
Jésuites, les Pères	Buade
Johnson & Purss, marchands	Sous-le-Fort
Joly, Veuve	du Rempart
Johnson, quarter master	du Rempart
Joseph, Michel	St-François
Jugon, LeMaistre dit	St-Georges
Jugon, LeMaistre dit	Laval
Keith, William	Côte de la Montagne
Kennedy, Thomas	Champlain
Kimber, Jean	Buade
King, John	Buade

(La suite dans la prochaine livraison)

JOURS GRAS — MARDI GRAS — MER- CREDI DES CENDRES

MOEURS ET COUTUMES D'AUTREFOIS

Au lendemain des Rois commençait le carnaval qui durait jusqu'au carême, c'est-à-dire jusqu'au mercredi des Cendres. L'approche de ce temps de pénitence et de jeûne rigoureux portait nos ancêtres à des exhubérances, à des ardeurs de plaisirs que nous ne connaissons plus. En effet, cette période mémorable autrefois, passe souvent inaperçue, aujourd'hui. Dans le bon vieux temps, aux derniers jours du carnaval, le dimanche, le lundi et le mardi gras, les gens cherchaient à se gaver de tapage et de gaieté afin, sans doute, de pouvoir aborder les jours de mortifications sans trop de regrets.

Quelle est l'origine de l'expression "jours gras" ? On prétend qu'elle provient de ce que, dans des villes de l'ancienne France, à la veille du carême, certains bouchers promenaient des animaux gras pour annoncer qu'ils avaient le privilège de vendre des viandes aux malades pendant les jours d'abstinence. D'autres imaginent que le peuple voulut plutôt rappeler qu'on traversait les derniers jours de ripaille.

Il y a incertitude au sujet de la durée des "jours gras", au début de la colonie. Si l'on s'en rapporte au *Journal des Jésuites*, ils commençaient au moins huit jours avant le mercredi des Cendres, puisque ces précieuses annales nous informent que le 27 février 1647, il y eut un "balet... le mercredy gras". En cette année, les Cendres étaient le 6 mars. Dans le même ouvrage, on voit que les trois derniers jours du carnaval portaient le nom de "carême prenant" (1646, p. 32), et des écrivains de l'époque donnent au mercredi des Cendres, celui de "carême entrant".

En Angleterre, le mardi gras s'appelait "Shrove Tuesday", ce qui signifie "jour de la confession". Devons-nous supposer que c'était la pratique générale chez les Saxons catholiques de faire l'aveu de leurs fautes, en cette circonstance ? On disait aussi "Pancake Tuesday" qui se traduit par "mardi des crêpes", car en ce jour les gens s'empressaient de consommer tout ce qui restait d'oeufs, de graisse et de beurre vu que ces aliments étaient prohibés en carême.

Au Canada, les crêpes étaient le mets obligatoire du mercredi des Cendres. Eraste d'Orsommens a déjà noté ce détail dans un petit roman *Une apparition*, paru en 1860.

Il y a quarante ans, d'après M. Joseph Rousselle, originaire de Kamouraska, les crêpes se cuisaient directement sur le dessus de ces poêles à "pont" qui étaient aussi communs que ceux à "deux ponts".

M. Philéas Bédard, cultivateur de Saint-Rémi, raconte que dans la région de Montréal on faisait les crêpes dans les poêles (ustensiles) et que la cuisinière devait les "tourner" sans l'aide d'un instrument; pour cela "elle imprimait à l'ustensile un certain mouvement qui projetait la crêpe en l'air et la faisait retomber sans dessus dessous dans la poêle". Ceux qui n'observaient pas cette coutume "attrapèrent la gale durant l'année".

- X X X -

En notre pays, les divertissements des jours gras ont pris différents aspects, suivant les localités et les époques, sans cependant varier beaucoup dans les grandes lignes, ainsi que nous en jugeons par les documents, par les récits que nous ont faits divers septuagénaires et par la jolie narration que l'on doit à Pamphile LeMay, dans *Fêtes et Corvées*. Nous n'ajoutons à cette page vécue de son oeuvre que des détails que nous n'avons vu reproduits nulle part ailleurs.

M. F.-X. Prévost nous en fournit un qu'il a remarqué dans la paroisse de Saint-Scholastique, il y a un demi-siècle et plus. Dans la pièce principale de chaque logis on trouvait alors sur un banc approprié de gros seaux ferrés toujours remplis d'eau pour l'usage domestique. Mais aux jours gras, le contenu des seaux changeait: l'eau était remplacée par une bonne bière qui ne coûtait que 10 à 15 sous le gallon et les altérés n'avaient qu'à plonger leurs gobelets dans la blonde liqueur que fabriquait le brasseur à la mode: l'inoubliable Molson!

A Saint-Eustache et à Sainte-Thérèse, M. Camille Desjardins se souvient que, vers 1870, les jeunes gens allaient danser au son du violon ces remarquables gîgues et "reels" à 8, à 4 ou à 2 qui exigeaient de si bons muscles. Mais danses, violon et chants arrêtaient à minuit le soir du mardi gras, car il ne faisait pas bon de s'amuser sur "carême entrant".

Et le conteur Joseph Rousselle, de Kamouraska, nous en donne la raison. Il la tenait de sa mère qui elle-même l'avait recueillie de sa mère.

Une fois, il paraît que dans une localité des veilleux avaient continué de danser après minuit. Tout à coup, un traîneau attelé d'un cheval "noir et fringant" arrêta devant la maison et un étranger bien mis se présenta. Il demanda à danser. Cela ne se refuse pas aux survenants, et il choisit pour sa "compagnie" la plus jolie fille de la réunion. L'on attaqua un menuet. Bientôt, la demoiselle s'aperçut que son partenaire la piquait chaque fois qu'il lui pressait la main. Pourquoi avait-il gardé ses gants ! Elle conçut des soupçons. L'étranger aurait-il des griffes ? Ne serait-ce pas le diable ? Furtivement, elle fit le signe de la croix. A l'instant, l'étranger échappa un blasphème et partit comme un coup de vent, emportant la porte de la maison avec lui. Dehors, plus rien : à l'endroit où l'animal et le véhicule avaient séjourné la neige était fondue jusqu'à la terre.

Pas n'est besoin d'ajouter que cette légende, répétée partout avec force détails locaux, contribuait à maintenir les gens dans l'observance de la règle.

* * *

Autre souvenir : Au collège de Montréal, entre 1872 et 1878, nous dit un ancien curé, le mardi gras ne passait pas tout à fait inaperçu. Le repas du midi s'additionnait de quelque recherche et de quelques friandises, puis il était suivi d'une loterie de divers objets donnés par les professeurs et les collégiens. C'était une façon de fêter !

* * *

Mais le fait le plus intéressant, peut-être, nous est signalé par M. L.-H. Cantin qui a vécu à Saint-Romuald de Lévis et à Hawkesbury, Ont., avant de venir résider à Montréal. Ce zélé collectionneur a conservé le texte d'un duo curieux qui se chantait jadis dans sa famille. Le morceau rappelle une coutume qui remonte au moyen-âge. Deux chanteurs personnifiant l'un, le Carême et l'autre le Mardi-gras, vantent tour à tour les bienfaits du régime qu'ils représentent, puis au dernier couplet, le Mardi-gras s'écroule vaincu, tandis que le Carême triomphe. Écoutons cette antique piécette :

Carême

— Je t'attends au combat,
Joli Mardi-gras !
Sur le champ de bataille,

Je t'attends au combat.
Tu es poltron, tu n'y viens pas.
Tu m'as livré bataille ;
Mais ta faible mitraille
Sans force ni vigueur
Ne pourra jamais te soutenir le coeur.

Mardi-gras

— Carême arrête là !
Je suis le Mardi-gras.
Je fais bonne chère ;
Carême, arrête là !
Buvons, mangeons, ne discutons pas ;
Car tu es pâle et blême,
Dans ta maigreur extrême
Il te faudrait un bon repas,
Car tu languis, tu cours au trépas.

Carême

— Par la part du démon !
Indigne glouton,
Dis-moi double ivrogne,
Par la part du démon !
Prends ton sabre en main,
Nous combattons.
Toutes ces liqueurs sont mauvaises,
Te montent à la tête,
Te font perdre la raison,
A toi et à tes compagnons.

Mardi-gras

— J'ai tous les vins dessus ma table,
Des liqueurs dedans ma cave.
Qui nous donnent la vigueur
Qui nous réjouissent le coeur.

Sois d'une humeur gaillarde !
Perdrix, pigeons, poulardes,
Canards, gigots, jambons,
Cela est meilleur que tous tes poissons.

Carême

— Mais j'ai du vaillant saumon,
De la "grosse" étourgeon,
De la morue permise,
Du fameux carpeau,
De la truite et l'anguille :
J'ai des oeufs pour ma cuisine,
Des amandes, aussi des fruits,
Du coco et du chocolat,
Cela nous fait faire
De bons repas.

Mardi-gras

— Tous mes veaux et mes moutons,
Et aussi mes cochons,
Et aussi mes volailles
Te feront bien danser
Un beau menuet
A ton grand regret.
J'ai andouille et saucisse
Qui sont à mon service,
Quantité de brochées
Qui ravageront tes harengs salés.

Carême

— J'ai dans ma grande armoire,
Quantité de fraises
Et des confitures,
Du sucre et du raisin,
Qui iront grand train
En mangeant ton pain.
J'ai du beurre et du fromage,
Du lait et du potage

Qui te mettront au trépas.
Maudit ennemi ! Tu es mort, Mardi-gras.

A Paris, dans les temps anciens, c'est le mercredi des Cendres que l'on représentait la grande bataille du Mardi-gras contre le Carême. Aussitôt après avait lieu l'enterrement burlesque de Mardi-gras.

On remarquera que le Carême permettait à ses fidèles l'usage du beurre et des oeufs, cela ne doit pas étonner, car en Canada, à cause du climat ou de la pauvreté les laitages et les oeufs furent permis ou tolérés dès les débuts de la colonie.

Ajoutons que ce duo a joui d'une grande vogue. M. Joseph Rousseau nous dit l'avoir également entendu à Kamouraska et dans les chantiers de la baie Georgienne.

E.-Z. MASSICOTTE

LONGITUDE

A l'occasion du tricentenaire de Colbert, M. de la Roncière, auteur d'une *Histoire de la Marine française*, a passé en revue ce qu'a fait le grand ministre pour la création d'une marine en France. Les deux pages suivantes que nous en détachons pour le *Bulletin* seront peut-être de quelque intérêt :

... Trouver la longitude n'était point malaisé, nos marins n'avaient que le choix entre les instruments depuis l'astrolabe médiéval, le modeste bâton de Jacob, le quadrant et le quartier, jusqu'à l'opulente hémisphère marine pourvue d'horizon, équinoxial, arc de déclinaison et demi-cercle d'altitude.

Mais la longitude ? Hélas ! elle restait pour les astronomes un problème, pour les navigateurs un cauchemar. Améric Vespuce en perdait le sommeil ; l'astronome Ruy Falero s'abandonnait, en désespoir de cause, aux inspirations de son démon familier qui se montra bon diable, puisque son traité servit à guider Magellan. Mais "Dieu n'avait pas permis à l'homme l'usage de la longitude", écrivait Champlain après des essais qu'un "professeur en la divine mathématique" persiflait sans pitié : "Je voudrais bien savoir quelle certitude peut avoir le sieur de Champlain qu'une longitude observée par la *mécométrie* à la Nouvelle-France sera véritable. Aura-t-il point trouvé en Canada quelque Ptolémée manuscrit qui contienne les longitudes d'iceluy pays." (Deunot de Bar-le-Duc, *Confutation de l'invention des longitudes et de la mécométrie de l'aimant*. Paris, 1611.)...

... La vraie solution du problème des longitudes — Gemma le Frison l'indiquait en 1584 — c'était la pratique des montres marines. Mais pour garder l'heure du méridien initial, quelle précision pouvait-on demander aux sabliers du bord et à l'écoulement de leur poudre d'écaille d'oeufs ou de limailles d'argent alors même que les hommes de quart ne précipitaient point le temps, telle la Parque antique, en "mangeant le sable". L'Anglais Dudley (1646) proposait des clepsydres à mesures renouvelées de l'antiquité, mais le Hollandais Huygens, mandé en France par Colbert, l'emporta avec ses horloges à pendules (1666) où des cycloïdes placés "vers la racine du petit ruban qui soutenait le pendule" maintenaient l'égalité des oscillations. De ces montres à secondes et à demi-secondes, sorties des ateliers parisiens du sieur Thuret, l'astronome Richer fit l'épreuve en 1670 et 1672 au cours de deux voyages en Acadie et en Guyane sans résultats décisifs."

(Chs de la Roncière: *Un grand ministre de la marine: Colbert*, p. 230.)

LA MORT DE M^{gr} PLESSIS, EVEQUE DE QUEBEC

Dans sa vie de *M^{gr} Joseph-Octave Plessis*, M. l'abbé Ferland raconte ainsi la mort du grand évêque de Québec :

“Le lendemain, dimanche, 4 décembre, il avait entendu la messe dans une des salles (de l'Hôpital-Général de Québec) et y avait reçu la sainte communion; vers deux heures de l'après-midi, il conversait avec son médecin et venait de prononcer avec éloge le nom de M. Lefrançois, curé de Saint-Augustin, qui, à force de vigilance, avait réussi à bannir le luxe de sa paroisse, lorsque la parole lui manqua subitement. Il s'affaissa sur lui-même; le médecin donna l'alarme; on s'entpressa d'accourir: déjà il n'était plus.”

La lettre suivante du grand-vicaire Desjardins conservée au séminaire de Nicolet nous donne des renseignements inédits et inconnus sur les derniers moments de l'illustre M^{gr} Plessis :

“ Québec, 5 décembre 1825.

“Pleurons, mon cher ami Rimbault, pleurons avec l'intéressante famille du Canada, pleurons l'excellent père et patron de tant de bonnes oeuvres, pleurons la perte immense que fait cette nouvelle Eglise d'Occident.

“Mais en soulageant notre coeur par nos larmes, consolons-nous aussi par des réflexions pleines d'espérance. Moins surpris qu'attérés par cette annonce de mort, hélas! nous nous rassurons à bon droit sur les stes dispositions de notre ancien et éminent pasteur.

“Il n'est plus, il nous a été enlevé comme subitement, mais le très digne prélat était mûr et tout préparé pour le ciel... Il avait communiqué 7 heures auparavant, l'extrême-onction ne lui a pas manqué, il a reçu tous les secours de l'art, la visite réitérée de son coadjuteur. C'est moi, sans m'en douter, qui l'ai salué et entretenu le dernier !

“Le très cher défunt avait assisté et communiqué à la messe de M. Fortier. M^{gr} Panet l'a visité après la grand'messe de la paroisse; je

m'y suis joint et j'ai dîné avec Mgr le coadjuteur chez M. le chapelain très hospitalier. Après dîner, le saint évêque nous sembla un peu mieux dans son fauteuil. Il nous congédia de la meilleure grâce pour vespres. Le docteur Fargues arriva ensuite et trouva le poulx à l'ordinaire entre 70 et 72 pulsations. Son malade sembla plus enjoué et même parlant plus librement. Quand tout à coup notre cher évêque écrase dans son fauteuil. L'hospitalière, le domestique, le chapelain aident au docteur à le relever mais sans connaissance. M. Ths Bédard n'a eu que le temps de lui faire une onction, le digne grand évêque a passé à l'éternité.

"Dieu lui a épargné les horreurs de l'agonie et à nous les angoisses d'en être les douloureux témoins... C'est à l'issue des vêpres que la fatale annonce a été portée à toutes les églises de la ville. Jugez de nos sentiments, de nos larmes par les vôtres. Nous redoublons de prières, d'admiration et de confiance pour l'âme du vénérable défunt !

"Monseigneur Panet a soutenu ce coup formidable avec une sainte résignation, ainsi que M. Turgeon, exécuteur testamentaire. M. Demers est chargé de l'oraison funèbre pour mardi. Les obsèques auront lieu à la cathédrale.

"Monsieur Cadieu, curé des Trois-Rivières, voudra bien excuser la main tremblante de l'écrivain et interpréter le trouble de son âme. Monseigneur n'aura peut-être pas le tems d'informer Mr le grand-vicaire Noiseux ainsi que le clergé du district. M. Cadieu voudra bien aussi suppléer et faire passer à Nicolet la feuille cy-jointe avec les meilleurs sentimens de son très h. et o. sr.

Lundi, 5 décembre 1825."

"L. J. DESJARDINS

LE SUFFRAGE DES FEMMES SOUS LE REGIME FRANCAIS

Les femmes avaient-elles droit de suffrage sous le régime français ?

La question fera sans doute sourire, mais qu'on ne se hâte pas de répondre. Lisons plutôt la note suivante qu'on relève dans le registre de l'état civil de la paroisse de Boucherville, il y apparaît que le beau sexe avait parfois le privilège de voter.

"Acte de serment qu'a fait, en ma présence, Catherine Guertin, sage femme.

"Aujourd'hui, le douzième jour du mois de février de l'année mil sept cens treize, Catherine Guertin, femme de Denis Verono, de cette paroisse, âgée d'environ 46 ans, a été élue dans l'assemblée des femmes de cette paroisse, à la pluralité des suffrages pour exercer l'office de sage femme et a fait serment entre mes mains conformément à l'ordonnance de Monseigneur l'évêque de Québec, en foi de quoi j'ai signé, ce 12 février 1712 — C. Dauzat, ptre."

E.-Z. M.